

Avec la CSFE, une profession qui s'implique

La CSFE prend une part active dans l'élaboration et la révision des DTU et Règles Professionnelles, en étroite collaboration avec les instances normatives.

Auprès de ses membres, la CSFE propose un support technique:

ASSISTANCE TECHNIQUE
grâce à une personne dédiée;

PUBLICATIONS
(Règles ou Recommandations Professionnelles, mémento de formation, etc.);

SITE INTERNET
qui met à disposition de ses adhérents l'ensemble des publications téléchargeables, accessibles à tout moment.

Avec l'appui de la FFB, la CSFE offre une aide dans les domaines administratif, social et juridique.

Enfin, la CSFE accompagne tout particulièrement les innovations et développements concernant l'environnement, comme les toitures-terrasses végétalisées ou le photovoltaïque.

ACTIONS
ET SERVICES

Adhérer à la CSFE

L'ADHÉSION, C'EST LA RECONNAISSANCE DE VOTRE PROFESSIONNALISME, UNE MEILLEURE REPRÉSENTATIVITÉ, LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS ET UN ATOUT COMMERCIAL.

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN VÉRITABLE SERVICE

Administratif, social, juridique

Technique avec une assistance, des conseils

VOUS ACCÉDEZ À NOTRE RÉSEAU

Institutionnel (FFB, Ministères, AIMCC, AQC, ADEME)

Technique (CSTB, AFNOR, BNETC)

Formation (écoles, lycées, centres d'apprentissage, salons)

Régional (CSRE, fédérations et organisations locales)

International
(Bitumen Waterproofing Association)

VOUS POUVEZ PARTICIPER
aux assemblées générales

aux réunions d'information

aux commissions de travail

VOUS ÊTES INFORMÉS

Des actions de la CSFE

Des événements de la profession

Des publications nouvelles

De la création d'outils nouveaux (guide, fiches métiers, logiciels)

De l'évolution des marchés du secteur

VOUS DISPOSEZ DE MOYENS
Site Internet avec accès dédié pour les adhérents

Dépliant institutionnel pour l'aide à la promotion de votre entreprise

Revue trimestrielle *Étanchéité.info*

Plaquette formation pour informer et orienter les jeunes

Journal interne *Le courrier de l'étanchéité*

Documents réglementaires et normatifs

Fiches de données environnementales et sanitaires



REPRÉSENTATIVITÉ **CSFE**
Chambre SÉCURITÉ
SUPPORT **Syndicale**
TECHNIQUE **Française** ASSURANCE
de l'Étanchéité
ENVIRONNEMENT FORMATION
COMMUNICATION

CONTACT CSFE · 6-14 RUE LA PÉROUSE · 75784 PARIS CEDEX 16
TÉL. 01 56 62 13 20 FAX 01 56 62 13 21
E-MAIL contact@csfe.ffbatiment.fr
INTERNET www.etancheite.com

Qu'est-ce que la CSFE ?

LA CSFE EST ORGANISÉE EN 10 CHAMBRES SYNDICALES RÉGIONALES (CSRE). LA CSFE EST MEMBRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT (FFB).

Fondée en 1929, la Chambre syndicale française de l'étanchéité représente

plusieurs métiers :

- L'ÉTANCHÉITÉ pour le bâtiment (toitures-terrasses, dalles aménagées, parkings, parois enterrées, cuvelages) et pour les ouvrages d'art (ponts, tranchées couvertes) ;
- LE BARDAGE

Associée à ces deux métiers, la CSFE intègre également la fonction d'isolation.

La CSFE regroupe :

- les industriels qui fabriquent les produits destinés à ces métiers ;
- les entreprises qui mettent en œuvre ces produits ;
- des membres partenaires dans des métiers connexes (accessoires, isolants, négoce, assureurs, organisations professionnelles, etc).

Un réseau interactif

La CSFE rassemble, à ce jour, environ 300 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national, représentant 75 % de l'activité totale du secteur de l'étanchéité.

Les entreprises adhérentes de la CSFE doivent obligatoirement bénéficier d'une qualification professionnelle (32 ou 33 de la nomenclature) délivrée par Qualibat ou de références équivalentes. Cette exigence garantit aux maîtres d'ouvrage que les entreprises sollicitées répondent aux conditions d'exécution des ouvrages en conformité avec les Règles de l'Art.



Les missions de la CSFE

DÉFENDRE ET PROMOUVOIR

1 REPRÉSENTATIVITÉ

LA CSFE A POUR MISSION DE DÉFENDRE ET DE PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS DE SES MEMBRES. ELLE CONTRIBUE NOTAMMENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA TOITURE-TERRASSE DANS LA CONSTRUCTION...

La CSFE, organisme représentatif de la profession de l'étanchéité, est présente dans de nombreuses instances, auprès desquels elle défend les intérêts de ses membres.

2 TECHNIQUE

La Commission Nationale Technique anime et coordonne l'ensemble des actions et travaux menés par les sous-commissions et groupes techniques dans les domaines de la normalisation, de la réglementation, de la recherche, de l'entretien.

3 COMMUNICATION

La CSFE promeut les métiers de l'étanchéité grâce à de nombreuses actions et supports : participation à des manifestations, édition d'ouvrages techniques, publication d'une revue trimestrielle, site Internet, etc.

4 FORMATION

La formation initiale et continue sont deux axes prioritaires au sein de la CSFE : communication auprès des jeunes ; élaboration de référentiels et montage d'actions en collaboration avec le CFM BTP (Centre de Formation aux Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics), le CPO FC (formation continue) et les AREE.

5 SÉCURITÉ, HYGIÈNE ET SANTÉ

Participation active à la rédaction des documents réglementaires ou normatifs sur la sécurité des biens et des personnes concernant l'exécution des travaux d'étanchéité.

6 ASSURANCE

Contribution aux travaux concernant "l'assurabilité" des ouvrages incluant les spécificités de la profession de l'étanchéité.

7 ENVIRONNEMENT

La prise en compte de l'environnement, orientation déterminante de la CSFE, se traduit par les réflexions relatives à la Haute Qualité Environnementale, la gestion des déchets, l'élaboration de fiches de données environnementales et sanitaires, etc.